

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le Trente et Un Mai à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, M. Foidart, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, JJ Marteil, D. Capart, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, C. Jourdain, AM Garangé, C. Pecchia, Pierrick LE DRO, V. Robin-Cornaud, Robert Hénault M. Le Teuff, Laure Détrez, PY Le Grogneq, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

S. Caroff qui a donné procuration à AM. Goujon
MF Guillemot, qui a donné procuration à M. Foidart
Mme Renouf qui a donné procuration à A. Buzaré
Mme David qui a donné procuration à L. Détrez
M. Cormier qui a donné procuration à M. Daniel
M. Guilbaudeau qui a donné procuration à M. Aubertin
M. Médica qui a donné procuration à F. Ballester

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 25 Mai 2016
Date de l'affichage : 25 Mai 2016
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 33

2016-53 : Rythmes scolaires : Subvention à la WSA pour l'organisation d'une activité skate-board, dans le cadre des Temps d'activités périscolaires

Rapporteur : F. Ballester

Dans le cadre de l'organisation des Temps d'activités périscolaires, la WSA a été sollicitée pour organiser une activité skate-board au sein de l'école de Prat Foën.

Les séances, au nombre de 6, sont prévues pour un groupe de 12 élèves et seront organisées par un moniteur diplômé. L'activité sera proposée aux élèves des niveaux CM, et devrait se dérouler à compter de la semaine 21.

Le montant demandé pour l'organisation de l'activité (Intervention d'un moniteur diplômé, Prêt du matériel et assurance) est de 576,00 €.

Il est donc proposé d'allouer à la WSA une subvention de 576,00 € pour l'organisation de l'activité skate-board.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des sports, de la jeunesse, des affaires scolaires et de l'enfance du 28 Avril 2016

DECIDE d'allouer à la WSA une subvention de 576,00 € pour l'organisation de l'activité skate-board.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 1^{er} Juin 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

